

Congrès départemental des Syndicats FORCE OUVRIERE de la Loire-Inférieure

2 et 3 juin 1951

RAPPORT MORAL...

L'année qui vient de s'écouler, si elle ne nous a pas donné tout ce que nous étions en droit d'espérer, aura quand même été une année positive pour le syndicalisme.

La liberté des salaires retrouvée a permis un regain d'activité syndicale qui s'est traduit par un intérêt accru porté à nos organisations syndicales par un nombre toujours croissant de travailleurs.

Ceci dit, nous reconnaissons franchement qu'un certain nombre de tâches, que nous nous étions fixées à notre dernier Congrès d'U.D., n'ont pu être remplies.

Cela tient surtout au nombre excessivement faible de militants permanents qui, et, en dépit de leur bonne volonté, ne peuvent à eux seuls assurer tout le travail qu'exige le fonctionnement d'une organisation de l'importance de la nôtre.

Nous devons signaler que pour des raisons d'ordre national notre Camarade HEBERT a vu le service libre, dont il bénéficiait, supprimé depuis le 31.10.50. De ce fait, notre U.D., depuis cette date, ne possède plus de permanent.

Ceci nous amène à signaler le grave problème des cotisations syndicales. Nous avons été amenés à proposer une augmentation de cotisation par voie de référendum. Le résultat de ce référendum nous prouve que les Syndicats ont compris la nécessité de cette procédure non prévue par les statuts.

Regrettons en passant qu'un certain nombre de syndicats de fonctionnaires semblent vouloir bouder les U.D. et les U.L. Il est du devoir de tous les syndicats de participer à la vie des Unions.

En dépit de ce grave handicap et grâce à la collaboration active de la dactylo et d'une équipe de militants dévoués qui se sont dépensés sans compter, la continuité de la vie de notre Union a pu être assurée sans trop de dommage.

Si la propagande orale a été rendue plus difficile, par contre un gros effort a été fait pour la propagande écrite.

La parution de l'ECHO SYNDICALISTE, notre collaboration au POPULAIRE, nous ont permis, dans une certaine mesure, de populariser nos positions on face des différents problèmes actuels.

Si notre U.D., fidèle aux principes fédéralistes n'est pas intervenue d'une manière autoritaire dans la vie des Syndicats, elle n'a par contre, jamais refusé son concours quand celui-ci lui fut demandé.

Signalons que par une décision de la Commission Administrative, en date du 24 août 1950, notre Union Départementale avait lancé un appel commun avec la G.G.T. pour dénoncer la situation faite aux Travailleurs.

Cet appel n'engageait pas l'action des syndicats qui, conformément à l'autonomie qui leur est reconnue, conservaient la liberté de déterminer eux-mêmes leur action.

Nous devons également souligner que dans les C.C.N., les répondants de l'U.D. ont toujours tenu à affirmer les positions correspondant à ce que pense la majorité des syndicats de ce département.

Regrettons que les deux candidatures présentées par la C.A. de l'U.D pour la C.E. confédérale aient été rejetées lors du C.C.N. qui suivit le Congrès Confédéral.

Nous nous garderons de faire une énumération fastidieuse des multiples tâches auxquelles nous avons dû faire face tant bien que mal.

Ce que nous voulons surtout souligner ce sont les obligations qu'impose à chacun d'entre nous, la vie de notre U.D.

Les circonstances actuelles nous interdisent de songer à employer un permanent. En conséquence toutes les tâches essentielles, toutes les responsabilités devront être assumées par des camarades exerçant une activité au Bureau, à l'Atelier ou au Chantier.

Chaque militant doit se persuader que la vie de son Union ne repose pas seulement sur le responsable élu, mais doit se sentir personnellement engagé et participer activement à la vie de l'U.D.

C'est à ce prix que notre organisme pourra continuer la progression qui fut la sienne depuis sa création,

Pour la C.A.: Le Secrétaire général,

Alexandre HÉBERT.
